

## LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE : UN ENGAGEMENT FORT DU MINISTÈRE DEPUIS 2017

### PRÉVENIR

#### ► Un cadre juridique renforcé

**Article 5 Pour une École de la confiance** : « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

#### ► Interdiction du téléphone portable au collège depuis 2017

#### ► Renforcement de l'éducation aux médias avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clémi)

#### ► Collaboration avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les réseaux sociaux pour améliorer la prévention du cyberharcèlement

#### ► 5 campagnes de prévention

- le *revenge porn*
- le rôle du témoin
- les dynamiques de groupe
- le 1<sup>er</sup> degré
- le cyberharcèlement

#### ► Un programme de prévention globale de lutte contre le harcèlement, pHARe, dans tous les collèges et les écoles

- une plateforme numérique avec **15 parcours pédagogiques**
- une mallette de formation pour les ambassadeurs collégiens
- une mallette pour les ateliers parents
- une mallette pour la formation des personnels
- une mallette pour les chefs d'établissement, les directeurs et les IEN

#### ► Renforcement de l'expertise scientifique au sein du ministère

- création d'un comité d'experts réunissant chercheurs et partenaires

#### ► Développement des prix Non au harcèlement

- prix contre le cyberharcèlement, dès 2017
- prix spécial école élémentaire, depuis deux ans

#### ► Mise en place de l'évaluation des établissements comprenant un volet climat scolaire

#### ► Élargissement des enquêtes en matière de climat scolaire et de victimation auprès des élèves de niveau élémentaire



### INTERVENIR

#### ► Financement par le ministère du numéro d'écoute

**3020** Service & appel gratuits

Des professionnels à l'écoute des familles et des élèves victimes qui peuvent signaler toute situation aux référents de leur académie, pour une prise en charge suivie

- **337 référents harcèlement**
- **31 lignes académiques**

#### ► Un numéro dédié à la lutte contre le cyberharcèlement, le

**3018**

en partenariat avec l'association e-Enfance

#### ► Création d'un réseau départemental d'intervention dans les établissements scolaires pour aider à analyser des situations complexes et apporter une expertise pour la prise en charge des situations de harcèlement

- Avec pHARe : + de **10 000 protocoles** de prise en charge formalisés

### FORMER

#### ► Formation au numérique et lutte contre le cyberharcèlement

- renforcement de la présence du numérique dans les enseignements
- mise en place de la certification PIX

#### ► Mise à disposition des personnels, des élèves et des familles, de nombreuses ressources et guides par le ministère

- <https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources>

#### ► Mise en œuvre d'un plan de formation ambitieux des personnels à la rentrée scolaire 2021

- **3 séminaires nationaux** et 1 séminaire des cadres
- **15 508 personnes ressources** dans les académies en cours de formation avec **8 jours de formation** par personnel

#### ► Coopération internationale renforcée pour partager les meilleures pratiques

- novembre 2019 : première conférence internationale initiée par la France en lien avec l'Unesco et publication conjointe des recommandations scientifiques de lutte contre le (cyber)harcèlement
- 4 et 5 novembre 2021 : participation de la France à la conférence organisée par le Mexique